

M. Gabriele GATTI (Secrétaire d'Etat aux affaires étrangères et politiques, Saint-Marin) (interprétation de l'italien) : Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Chefs d'Etat ou de gouvernement, Mesdames et Messieurs, l'extraordinaire vent de démocratie et de liberté qui s'est levé à l'improviste sur l'est de l'Europe en 1989 et qui, acquérant toujours plus de force, est devenu irrésistible, a conduit à Paris trente-quatre Chefs d'Etat ou de gouvernement, animés par la volonté de poursuivre ensemble un chemin irréversible.

Le déroulement de cette exceptionnelle rencontre, à laquelle l'engagement des autorités et du peuple français ont conféré une exceptionnelle solennité et une perfection dans tous les détails d'organisation, confirment la validité du processus de la CSCE, de sa capacité à se modifier de l'intérieur, et de son actualité qui exigent, pour l'avenir, des mécanismes souples et des ajustements rapides.

Le Sommet de Paris, qu'on peut définir correctement comme le "Sommet du changement", s'est ouvert pour fournir des nouvelles raisons d'espoir et des certitudes aux attentes de paix des peuples européens. La conclusion du Traité sur les forces armées conventionnelles en Europe répond aux attentes en matière de désarmement et confirme le fait que la présente rencontre deviendra le gardien d'une nouvelle sécurité fondée sur l'élimination des armements qui, intrinsèquement, sont des instruments offensifs et pas seulement défensifs et, de toute façon, toujours des instruments de guerre.

La présente rencontre au plus haut niveau se situe pour Saint-Marin par rapport à deux moments qui, en apparence seulement, semblent disjoints. Le premier moment nous est proposé par un scénario européen caractérisé par de profonds changements et dont certains frappent des pays avec plus de rapidité et d'autres pays avec plus de lenteur et plus de problèmes. Présents partout, ces changements ont associé à notre processus également l'Albanie, dont je souhaite qu'elle emprunte rapidement le chemin du renouvellement qui la conduira à une entrée à part entière dans la CSCE.

Le deuxième moment est celui des promesses sûres et des attentes ambitieuses. Le document que nous signerons à la fin de la rencontre et que nous nous engagerons à appliquer intégralement et sans interruption, affirme que, je cite "l'ère de l'affrontement et de la division en Europe est

M. Gatti

révolue". Saint-Marin est convaincu que l'auteur de cette heureuse conclusion, c'est l'homme, tous les hommes et les femmes des trente-quatre Etats participants qui ont manifesté la conscience qu'ils avaient de leur droit naturel à la paix et à la sécurité.

Aujourd'hui nous célébrons ici, à Paris, dans la capitale de la grande révolution, une nouvelle victoire de l'homme. La victoire de l'homme qui a entraîné la chute des idéologies et des systèmes qui semblaient inattaquables et immuables. La victoire de l'homme qui a permis la démolition du mur qui divisait un peuple qui s'est spontanément et immédiatement recomposé avec la partie de lui-même dont il avait été artificiellement séparé. La victoire de l'homme sur la division au plan des libertés, des économies et des pactes militaires.

Mais surtout, nous célébrons la victoire de l'homme sur tout ce qui se dressait contre lui. La naissance donc de l'homme de la nouvelle Europe, qui s'est finalement retrouvé lui-même, a retrouvé sa dignité d'être humain au travers d'un parcours engagé mais pacifique. La naissance de l'homme responsable, de l'homme appelé à intervenir lui-même dans la construction de son destin personnel, sans plus aucune immixtion ou coercition antidémocratiques, avec des différences de peau, d'origine ethnique, de foi religieuse ou d'idéal politique de plus en plus faibles. L'homme nouveau qui vit pour la démocratie, dès lors qu'il la connaît, qu'il la pratique, dès lors qu'il peut entrer dans les Palais où siègent ses élus pour en vérifier l'exercice.

Le document de Paris s'exprime en détail sur les questions les plus importantes de notre époque intéressant les relations amicales, la sécurité, la coopération, la liberté économique étroitement rattachée à la justice sociale, l'environnement, la culture, la nécessité d'intensifier les relations avec les Etats méditerranéens non participants, etc. Mais ce document confirme également, de toute évidence, l'importance et le rôle de la démocratie, dont on reconnaît qu'elle est la seule forme possible de gouvernement.

L'avenir de l'Europe, dans un contexte de promesses nouvelles en matière de sécurité et de coopération, se fonde aujourd'hui sur la dimension humaine qui s'est enrichie du concept de la participation. Un des aspects les plus importants du développement du processus de la CSCE dans la dimension humaine - c'est un aspect qui qualifie encore mieux cette dimension, en la

dotant de moyens concrets d'expression - c'est l'accord que nous avons pris ensemble de reconnaître que dans chaque pays, tout citoyen a le droit de se sentir partenaire de la construction de la société nationale. Ce qui équivaut à affirmer que tout citoyen doit être considéré et doit agir comme une personne libre et responsable et que l'Europe, la nouvelle Europe des changements que nous édifions, toujours plus sûre, plus ouverte et plus amicale, ne se réalisera jamais plus contre l'homme.

L'avenir et l'engagement le plus important du processus de la CSCE se joue donc sur le plan de la démocratie et de l'Etat de droit, élément inné de l'Etat démocratique et inséparable de ce dernier.

La tâche est ardue, mais l'objectif est si important que rien ne devrait nous arrêter. Le processus de démocratisation est un processus irréversible. Il peut s'arrêter, il peut être influencé par des facteurs extérieurs ou par des raisons économiques graves. Il peut être parfois rapide, parfois plus lent, mais on ne revient jamais en arrière. Il pourra y avoir des périodes de recul et la longue histoire de notre continent fourmille d'exemples en la matière, mais tout esprit raisonnable se refusera de comparer ces moments à des moments de croissance civile.

A la question : où va le monde ? Il faut probablement mieux ne pas répondre ; mais à la question : où se dirige l'Europe ? Nous pouvons répondre que le processus CSCE nous permet d'identifier, d'une part, le but vers lequel elle devrait tendre et, d'autre part, le parcours à éviter. L'objectif vers lequel l'Europe doit tendre en toute sécurité et avec énergie, c'est celui de la liberté, d'une liberté complexe, négative, si vous me passez l'expression, et positive en même temps. Liberté négative dès lors qu'elle ne dépend ni de la volonté, ni des conditions d'autrui et liberté positive dès lors qu'elle suppose une participation à toutes les décisions qui nous regardent.

Pour atteindre ces objectifs et beaucoup d'autres objectifs qui qualifient et complètent le processus de la CSCE, Saint-Marin se félicite de la création de nouvelles structures et de nouvelles institutions, avant tout du Conseil composé des ministres des affaires étrangères. Il est évident que pour un petit pays tel que le mien, le devoir de participation représente quelque chose de lourd, mais je suis heureux de pouvoir vous déclarer que la République de Saint-Marin fera tous les efforts nécessaires pour garantir sa

participation régulière à ces réunions et, chaque fois que cela sera possible, une contribution toujours plus grande.

A cet égard, je ne manquerai de recommander qu'il convient de prendre toujours davantage en compte la contribution essentielle que peut apporter le Conseil de l'Europe qui, en plus de plus de quarante ans d'expérience, qui s'est doté d'instruments juridiques efficaces, de mécanismes de protection, de contrôle et de développement des droits de l'homme, dans les domaines civil, politique, économique, social et culturel. Je voudrais également recommander chaleureusement qu'on accorde une attention particulière à la dimension parlementaire de la CSCE, encore totalement absente de notre processus, alors qu'elle pourrait utilement associer nos parlements à la réalisation d'objectifs communs.

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Chefs d'Etat ou de gouvernement, Mesdames et Messieurs, un éminent historien italien, Carlo Botta, a, dans la première moitié du siècle dernier, décrit comme suit mon pays, dont il a évoqué en termes très laudateurs, l'ancienne histoire de liberté : "Saint-Marin continue d'exister dans la tranquillité et la liberté, continue à respecter les droits de l'homme sans les vanter, ce qui vaut mieux que de les vanter sans les respecter". Puis il ajoute : "Autour de leur mont continuent de résonner la clameur et la licence des peuples et des soldats".

Mon vœu le plus sincère, c'est qu'autour du Monte Titano, où est née la petite République de Saint-Marin et au loin, dans toute l'Europe, et jusqu'au continent nord-américain, il n'y ait jamais plus ni clameur ni licence et encore moins de soldats. Telle est la promesse de la CSCE, l'engagement que nous prenons solennellement et sincèrement ici, à Paris.

Je vous remercie.